



Réunion du 18 février 2019

Président : M. Pascal REBAUD 06 14 68 55 67  
Vice-président : M. Joël SIMON 06 63 69 23 83  
Désignations seniors : M. Mustapha BENMESSAOUD 06 12 56 53 43  
Désignations assistants Ligue : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67  
Désignations Loisirs : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27  
Responsable observations : M. Jean-Pierre BERNE 06 20 18 00 26  
Responsable administratif / secrétaire : Mme. Denise AZNAR 06 82 48 06 96  
Contrôle administratif seniors (impayés) : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67  
Intendant CDA : M. Daniel DOSNON 06 79 63 85 28  
Trésorier : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27  
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : M. Christian AURAND 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur : les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

#### **INFORMATION STAGE ARBITRES D 1 & D2**

La CDA informe tous les arbitres D1 et D2 qu'ils sont convoqués à un stage OBLIGATOIRE qui se déroulera le **vendredi 15 mars (soirée)** et le **samedi 16 mars (complexe Les Bullieux à Andrézieux)**. L'hébergement sur place est OBLIGATOIRE

Prière d'apporter votre nécessaire de toilettes, de quoi écrire, ainsi qu'une tenue de sport (y compris les chaussures de foot).

**Convocation le vendredi 15 mars à 18h30. Fin du stage le samedi 16 mars vers 17h.**

**Merci de bien vouloir prendre vos dispositions auprès de vos employeurs ou autres, afin de vous rendre disponible pour ce stage.**

#### **A TOUS LES ARBITRES RAPPEL LOI 4 :**

Nous tenons à vous rappeler que le port du sous pull sous le maillot (équipement des joueurs) doit se faire conformément aux lois du jeu. Tout joueur portant un maillot à manches courtes, avec un sous pull, doit avoir les manches du sous pull de la couleur prédominante des manches du maillot.

#### **LIVRE SUR LES LOIS DU JEU**

Messieurs les arbitres, si vous souhaitez acquérir le livre sur les « lois du jeu », il est disponible à la Commission des Arbitres du District de la Loire, au prix de 28 €. Prière de faire un chèque à l'ordre du District de la Loire.

#### **COURRIERS REÇUS**

M. LOISY S. : excuse professionnelle absence stage D1 et 2.  
M. BOUSTANI N. : excuse professionnelle stage D3  
M. HERNANDEZ P. : excuse professionnelle stage D3  
M. JACQUET M : lu, noté  
M. FIDEI M : lu, noté  
St Chamond : réponse vous sera faite par le Président de la CDA.

#### **CONVOCATION ARBITRES**

Les arbitres suivants sont convoqués à la CDA, le **lundi 25 février à 19h**, pour affaire les concernant.  
MM. BENBELAID Salah, BENLAMKADDEN Mouad, CHEBIRA Kamel, CHEBIRA Mohamed et SATHOUT Tarek

**M. ZEMMIT Amine** : vous êtes convoqué à la CDA le **lundi 4 mars à 19h**, pour affaire vous concernant.

#### **IMPAYES**

Pour tous les dossiers d'impayés, il faut obligatoirement la feuille de frais, la feuille d'impayé, un RIB

#### **NON DESIGNATION ARBITRE**



**M. BERRI Jaffar** : suite à votre absence à la convocation du lundi 11 février, vous êtes distrait de toute désignation jusqu'à ce que vous preniez contact avec la commission.

### AVIS IMPORTANT

#### DEMATÉRIALISATION RAPPORTS D'ARBITRAGE

Les **arbitres** ont dorénavant la possibilité de **saisir leurs rapports en ligne** en se connectant sur « **Mon Espace FFF** ».

- Une fois connecté, l'officiel doit cliquer sur le bouton « **Accéder à Mon Espace Officiel** »

- L'accès se fait depuis la rubrique « **Accès Spécifiques** » :

\* Pour les **Arbitres** :

- Mes rapports d'arbitrages = permet à l'arbitre de visualiser ses rapports à saisir

- Historiques de mes rapports d'arbitrage = permet à l'arbitre de visualiser l'historique de ses rapports saisis

Une fois que l'officiel a accédé au menu « **Mes rapports d'arbitrage** », il voit la liste des rencontres sur lesquelles il est désigné.

Pour afficher le formulaire de saisie du rapport, **l'officiel doit cliquer sur « A SAISIR » sous la rencontre en question.**

- La plupart des informations connues sur le match sont remplies.

Les **boutons** :

- **Enregistrer le rapport** = le rapport est enregistré et encore modifiable

- **Valider le rapport** = le rapport est validé et n'est plus modifiable ; il devient uniquement consultable.

Le rapport ainsi validé est directement transmis aux instances

### MODIFICATIONS AUX DESIGNATIONS DU SAMEDI 23 FEVRIER

**Foot Loisir :**

**Championnat :**

CUZIEU - VEAUUCHE : **M. BOUAZIZ Abdelghani** au lieu de M. GHENNAM Y.

FEURS - BORDS DE LA LOIRE : **M. KHEZZOUF Younes** au lieu de M. TAGHANIMET A.

ALGERIENS DU CHAMBON - ST CHAMOND : **M. MICOL Ghislain** au lieu de M. MORAIS DIAS M.